



N° Adhérent FAFSEA : E

Code postal : Ville :

Je soussigné,

Président/ Directeur de la Chambre d'Agriculture de

- ai pris connaissance des conditions d'organisation administrative et financière du parcours d'adaptation à l'emploi définies par la note d'information aux Chambres d'Agriculture sur la nouvelle organisation administrative et financière des parcours d'adaptation à l'emploi.

Salarié & parcours

- demande l'attribution d'un chéquier-parcours au nom de

M. Mme Mlle Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Né(e) le : à :

N° dépt :

Reconnaissance travailleur handicapé (RQTH, IPP >ou = à 10%...) ?

Oui

Non

CSP : 1 - Ouvrier non qualifié

2 - Ouvrier qualifié

3 - Ouvrier hautement qualifié

4 - Employé

5 - Agent de maîtrise/Technicien

6 - Cadre

7 - Autre :

Niveau de Formation :

VI (fin de scolarité obligatoire)

V (Brevet des collèges)

V (Certificat de formation générale)

V (BEP ou 1ère, CAP, CFPA)

IV (Bac et Brevet Professionnel ou Technique)

IV (Bac général)

III (Bac + 2)

II (Bac + 3 et 4)

I (Bac + 5 et plus)

Certification la plus élevée obtenue (diplôme, titre...) :

Nature du contrat de travail : CDI CDD Autre :

Date d'entrée dans la Chambre d'Agriculture :

Date d'entrée dans la vie professionnelle :

- **Parcours d'adaptation à l'emploi (PAE) de**

16 jours sur 36 mois - métiers 1

8 jours sur 24 mois - métiers 2

4 jours sur 18 mois - métiers 3

- atteste que cet agent remplit les conditions pour bénéficier de ce parcours tant en ce qui concerne le niveau de formation requis que l'ancienneté.

- Joindre copie de la lettre d'embauche ou du contrat de travail et copie du diplôme -

- atteste que l'agent est inscrit au module :

Bilan positionnement

Connaissance des Chambres d'Agriculture

auprès du centre

du au

- m'engage à faire suivre à cet agent l'intégralité du parcours d'adaptation à l'emploi dans les délais prévus, à compter de sa participation au premier module suivi.

- désigne le centre reSolia pour assurer le suivi de ce parcours.

AFMR Etcharry pour assurer le suivi de ce parcours.

- m'engage à désigner un tuteur au sein de la Chambre d'Agriculture et à en informer le centre chargé du suivi.

Chambre d'Agriculture
Signature et cachet

Fait à
le

A envoyer au
FAFSEA
153 rue de la Pompe
75179 PARIS Cedex 16
au moins 15 jours
avant le démarrage
du parcours



Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter votre délégation régionale du Fafsea.

Toutes nos coordonnées sont disponibles sur www.fafsea.com